

**2 AGENTS / 2 AGENTES PEINTRES EN BATIMENT
Au sein de la direction générale des services techniques**

**Cadre d'emploi des adjoints techniques
Par voie statutaire ou à défaut contractuelle**

Constituée autour de GRASSE, Capitale Internationale des Parfums et Sous-préfecture des Alpes-Maritimes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'étend sur 23 communes, 490 km² et regroupe 100 000 habitants.

Sous l'autorité du chef de service des ateliers/bâtiments, vous serez chargé de :

MISSIONS

- Etablir un diagnostic sur l'état des surfaces à traiter et proposer un mode opératoire,
- Préparer les supports (ponçage, enduit, rebouchage),
- Appliquer les peintures, vernis ou revêtements selon les techniques appropriées,
- Réaliser des finitions soignées et respecter les délais,
- Assurer la protection des surfaces et le nettoyage du chantier,
- Lire et interpréter des plans et schémas techniques,
- Assurer la finition et le contrôle qualité des ouvrages,
- Respecter les normes de sécurité d'hygiène,
- Participer en cas de besoin, à des missions de travaux d'entretien de premier niveau sur d'autres corps de métiers,
- Intervenir en support technique lors d'événements ou besoins spécifiques,
- Assurer la maintenance et l'entretenir des outils et équipements mis à disposition (machines, outillage, électroportatifs, instruments de mesure etc.),
- Poser des revêtements de sols souples (PVC, linoléum, moquette, vinyle) et effectuer les découpes et ajustements pour un rendu soigné.

DIPLOMES, COMPETENCES, QUALITES

- Diplôme CAP/BEP peintre en bâtiment / Bac Professionnel aménagement et finition du bâtiment,
- Maîtrise des techniques de peinture intérieure et extérieure,
- Connaissance des matériaux et des produits (peintures, enduits, vernis),
- Savoir préparer et protéger les surfaces,
- Utilisation des outils manuels et électroportatifs,
- Rigueur et précision,
- Sens du détail et du travail soigné,
- Autonomie et organisation,
- Bon relationnel et esprit d'équipe,
- Permis B indispensable.

REMUNERATION

- Rémunération indiciaire, régime indemnitaire.

AVANTAGES

- Titres restaurant, participation mutuelle, réduction sur les transports, Comité des Œuvres Sociales.

Le recrutement se fera dès que possible

Adresser les candidatures (CV et lettre de motivation) avant le 1^{er} février 2026 à :

Monsieur le Président - Communauté d'Agglomération du PAYS DE GRASSE

57 Avenue Pierre Sémard – BP 91015 – 06131 Grasse Cedex

Tél : 04 97 05 22 00 – www.paysdegrasse.fr

Ou par mail : recrutement@paysdegrasse.fr